

## Informations générales

Le CAS Conseil psychologique, santé, famille et maladie est organisé dans le cadre de la maîtrise de formation continue universitaire francophone (*Master of Advanced Studies*, ci-après MAS) en psychologie de la santé des Universités de Fribourg, Genève et Lausanne.

Ce CAS sera assuré par l'Université de Fribourg et peut être suivi de manière indépendante.

## Population cible

Psychologues titulaires d'un diplôme de fin d'études en psychologie reconnu par la Confédération

Professionnels de la santé en possession d'un titre universitaire ou d'un diplôme d'une haute école spécialisée ou équivalent dans le domaine ou dans un domaine connexe.

Durée et ECTS	12 jours de formation (1 jour pour évaluation) 6 séries de 2 jours sur 3 mois 10 ECTS
Responsable	Prof. Chantal Martin Sölch
Contact	Coordination MAS Psychologie de la santé Département de Psychologie, Université de Fribourg RM 01 ; C-2.104 ; Rue P.A. de Faucigny 2 ; 1700 Fribourg <a href="mailto:Fabienne.Fasseur@unifr.ch">Fabienne.Fasseur@unifr.ch</a>
Site Internet :	Informations et inscription <a href="http://www.unifr.ch/psycho/mas-psychosante/fr/">http://www.unifr.ch/psycho/mas-psychosante/fr/</a>
Admission	Sur dossier
Coût	6'000.- CHF
Début enseignement	Février 2016
Délai d'inscription	Décembre 2015
Lieu	Université de Fribourg, Régina Mundi

## Certificat de formation continue CAS Fribourg

# Conseil psychologique, santé, famille et maladie



## Objectifs

Le CAS en Conseil psychologique, santé, famille et maladie constitue une offre de formation continue du Département de psychologie de la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg. Le CAS transmet des connaissances théoriques et méthodologiques étendues et scientifiquement fondées ainsi que des compétences pratiques complémentaires au sens de l'article 5 de la Loi sur les professions de la psychologie (LPsy, 2011) et conformément à l'Ordonnance du DFI sur l'étendue et l'accréditation des filières postgrade des professions de la psychologie (AccredO-Lpsy, annexe 3 ; 2015).

Au terme de cette formation, les diplômés auront :

- développé des compétences avancées en matière de communication
- acquis des techniques pointues de conseil psychologique individuel, de couple et de la famille
- acquis des connaissances et outils dans le domaine des changements de la santé
- développé le suivi psychosocial et le conseil dans le domaine de la psycho-oncologie, des douleurs et des maladies chroniques

## Evaluation

Examen oral de 45 minutes composé d'une présentation d'analyse de cas dans le cadre d'une consultation de conseil avec propositions de prise en charge (30 minutes) et de 15 minutes de questions. Le sujet de l'analyse de cas sera donné à l'avance et l'examen organisé après la fin des cours théoriques du CAS (12 semaines au plus tard).

## Programme et contenu

Module I :

### **Pratique du conseil psychologique individuel et aux familles et aux proches Prof. Dominik Schöbi**

- Conduite d'entretien individuel lors de crises liées à pathologie ou d'annonce médicale
- Approches du couple. Techniques d'entretien ; modération
- Soutien aux proches
- Famille et éducation ; prévention. Triple P.

Module II :

### **Changements des comportements de santé en populations cliniques**

**Dr. Laurent Rossier**

- Conseil individuel pour changements. Entretien motivationnel
- Changements hygiène de vie. Alimentation/Tabac/alcool
- Techniques psycho-corporelles Activités physiques
- Imagerie mentale
- Prévention des rechutes. Modèle Marlatt

Module III :

### **Suivi psychosocial de maladies chroniques.**

**Prof. Chantal Martin Sölch**

- Psycho-oncologie I. Nouvelles approches et entraînement à la prise en charge de patients oncologiques en setting hospitalier.
- Psycho-oncologie II. Prise en charge psychologique. Réhabilitation. Soins palliatifs
- Maladies chroniques dans la vie quotidienne. Diabète
- Douleurs : physiologie et prise en charge psychologique